

LA LECTURE ET LA FOI

À la chère mémoire

d'Antoine Delzant

« ...*Domine...ut in lege tua die ac nocte meditans, quod legerit, credat ; quod crediderit, doceat ; quod docuerit, imitetur.* » Ainsi, selon le Pontifical Romain, s'exprime l'évêque, dans une prière qu'il adresse au *Seigneur* - ...*Domine...*- pour le prêtre qu'il vient d'ordonner. Ce texte peut se traduire en français dans les termes suivants : «...*Seigneur...en méditant jour et nuit sur Ta loi, que ce qu'il aura lu, il le croie ; que ce qu'il aura cru, il l'enseigne ; que ce qu'il aura enseigné, il l'imite.* »

On se propose ici de commenter cette prière liturgique. On tentera de faire apparaître le lien entre chacun des moments expressément distingués dans ce texte et aussi, ou plutôt d'abord, la direction qui s'y dessine, à savoir : la constance de la méditation d'une loi.

La constance de la méditation d'une loi

On peut d'abord relever la qualification de l'objet sur lequel le prêtre est censé devoir méditer. Cet objet est tenu pour une *loi*, celle-là même du *Seigneur* auquel s'adresse la prière.

Ainsi, d'emblée, nous pouvons retenir qu'il s'agit d'un document dont le caractère social et la teneur prescriptive sont nettement marqués. Le mode employé, le subjonctif latin, - *credat...doceat...imitetur* - avec sa portée optative, exprime cette teneur prescriptive. Certes, la loi qui est ici en cause comporte un certain contenu de connaissance. Mais celui-ci est porté par une injonction. Il s'agit donc de connaître, sans doute, par une méditation incessante, mais en vue d'une action à accomplir, plus que pour obtenir un certain savoir. Ce qui est lu n'est ni affirmé comme réel ni, bien entendu, contesté comme tel. Ce qui est lu est tenu pour un don, au sens complexe de ce terme : un don que l'on reçoit et, inséparablement, un don que l'on fait.

Ainsi le rapport du prêtre avec le texte qui doit lui devenir familier est-il de l'ordre de la pratique ou, en tout cas, d'une connaissance qui induit un certain comportement. On peut aussi relever que, si connaissance il y a, celle-ci est acquise au cours d'une fréquentation habituelle, voire constante, puisqu'elle occupe le prêtre *jour et nuit*. Toujours est-il que, quoi qu'il en soit de l'hyperbole qui vient d'être mentionnée, le trait de normativité est si évident qu'au-delà des significations explicites, on peut en reconnaître la présence jusque dans la lettre matérielle du texte, du moins en latin. En effet, ne peut-on pas aller jusqu'à soupçonner la présence d'un rapport à de la *loi* – *in lege tua* – dans le *legerit* du texte latin, comme si

« lire » allait, phonétiquement déjà, avec « lier » ? Bref, la connaissance, ici, est d'ordre expérimental et ne se réduit pas à un savoir théorique : elle n'est pas sans un vécu.

De la lecture à la foi

Ainsi donc l'accueil de certains événements, survenus dans le monde, peut-il être présenté, par la lecture qui en est faite, à l'adhésion de la foi. Mais ces événements sont reçus comme des représentations à la vérité desquelles on adhère comme on fait pour un ordre qu'on s'engage à exécuter fidèlement, à incarner dans les conduites qu'on adopte. Bref, l'adhésion à ce qui est relaté comme une histoire ne va jamais sans l'engagement à transformer cette adhésion en une certaine façon d'exister qui n'est autre que la foi. En somme on peut dire que le caractère prescriptif de la foi ne tolère aucun arrêt sur image.

Ainsi donc, dans et par la lecture qui est faite, doit se produire, chez le lecteur, une certaine élaboration de la lettre qu'il a lue, quel que soit le genre littéraire de celle-ci, de telle sorte que ce lecteur devienne croyant. En tout cas, la foi est le premier fruit que le pontife attend de sa prière pour le prêtre. Or, cette foi du prêtre lecteur est la transformation en lui-même, en sa propre personne, de sa lecture, quelle qu'ait été la teneur matérielle du texte qu'il a lu. Aussi bien l'énoncé de cette foi, si narratif qu'il soit, consiste-t-il, avant tout, en l'engagement à suivre une certaine conduite et à adopter celle-ci comme le prolongement et l'actualisation de la lecture initiale. Ainsi ce qu'on pourrait nommer le contenu de celle-ci se trouve-t-il devenir une existence humaine. Car croire est une pratique d'homme.

En quoi consiste cette pratique d'homme qu'est la foi ?

Si l'on s'en tient à ce qui vient d'être avancé, on peut répondre que croire est l'actualisation toujours nouvelle de ce qui a été lu, et qui est donc une loi féconde, capable d'invention, nullement réduite à la répétition. Telle est la portée existentielle du *quod legerit, credat*. Ainsi, quand la foi vient s'ajouter à la lecture, elle se présente à la façon d'un événement nouveau et elle fait du lecteur lui-même un homme nouveau, puisqu'il tient pour vrai ce qu'il a lu, même s'il ne peut pas se représenter à lui-même comment c'est vrai. En tout cas, c'est à partir de l'expérience qu'il vient de faire qu'il peut se transformer non pas en maître mais en enseignant.

De la foi à l'enseignement.

La nouveauté du lecteur qui croit, ici le prêtre, n'est pas un privilège qui ne pourrait se transmettre. *Quod crediderit, doceat*.

Il s'agit, en effet, d'un enseignement de *ce qui a été cru*. Mais, du fait que l'enseignement a ici pour objet quelque chose qui est marqué par un caractère prescriptif, quoi qu'il en soit des événements qui peuvent s'intégrer à la *loi*, il est bien clair que cet enseignement ne s'épuise pas en la transmission et l'acquisition d'un certain savoir.

Si, cependant, savoir il y a bien, celui-ci est marqué par le passage, qui s'est produit dans le croyant lui-même, de la lecture à la foi. Mais, puisqu'il s'agit d'un savoir puisé dans la méditation assidue d'une *loi*, les procédures de son acquisition et de sa transmission ne se confondent pas avec celles qui ne relèvent que de l'apprentissage scolaire. Sans doute faut-il

plutôt évoquer ici ce qui arrive quand des vérités sont assimilées par la fréquentation de quelqu'un ou d'une communauté et par les aléas de la vie quotidienne. Il s'agit alors d'un enseignement qui, sans négliger la parole ni le récit, consiste en l'invitation à une certaine pratique, puisque toujours la méditation assidue de la loi est la base et comme le climat des transformations qui se réalisent.

De l'enseignement à l'imitation.

Il est remarquable que l'imitation vienne au terme d'une série de transformations, opérées selon un certain ordre, comme s'il s'agissait avec elle d'une étape terminale, sinon même du but poursuivi à travers les précédents moments.

Il est, en tout cas, plus clair que jamais que le processus suivi n'a rien de la reproduction à l'identique d'une situation initiale qui n'aurait pas été transformée par l'élaboration des conduites qui l'ont précédée. Non que la lecture initiale soit maintenant négligée ou perdue du fait de ce qui l'a suivie. Mais l'imitation semble bien ne pouvoir être mentionnée et exigée qu'au terme, parce qu'elle rassemble et cumule en elle les productions précédentes et, littéralement, les rend existentiellement et personnellement présentes. Surtout, cette imitation, requise du lecteur croyant, se signale par la nouveauté irréductible d'une invention dont son existence est le champ.

En d'autres termes, c'est dans la conduite de quelqu'un, ici du prêtre qui vient d'être ordonné, que devra se réaliser, selon les constituants singuliers et les circonstances de son existence, le message initialement lu, puis cru, puis enseigné, avant d'être imité.

Les leçons d'un tel parcours .

Au terme de cette brève analyse, il semble bien que ce soit à l'intérieur d'un procès de communication que le message du *Seigneur*, qui est une *loi*, devient humain et s'accomplit.

Son accomplissement, au-delà de la lecture initiale, peut être considéré comme une appropriation progressive au cours de laquelle la singularité d'un sujet passe par l'épreuve de la *lecture* d'un message, donné et reçu, puis par l'épreuve d'un *enseignement*, d'une transmission à autrui de ce qu'il a lui-même *lu* et *cru* du message, avant de s'appliquer à lui-même ce message, comme à un autre, en l'*imitant*.

Or, cette *imitation*, du fait des transformations produites au cours du temps par la *lecture*, par la *foi* et par l'*enseignement*, n'apparaîtra-t-elle pas toujours autrement qu'une répétition, comme la nouveauté d'une *invention* ?

Sans doute et, si l'on ose dire, en raison du caractère, inépuisable et toujours nouveau, de la méditation qui accompagne un tel processus : « ...*ut in lege Tua die ac nocte meditans...* » Cette méditation continuelle, en raison de la nouveauté permanente du temps qui la supporte, n'est pas de peu d'importance. C'est elle, cette méditation, qui, tout à la fois, accueille et transforme les événements, toujours nouveaux, d'une vie de lecteur qui *croit*, *enseigne* et *imite*.

Un double statut de la réalité ?

Dès le début et tout au long de la précédente réflexion nous avons honoré la modalité prescriptive qui est manifeste dans la lettre même de la prière que nous analysions. Mais une telle attention portée à l'énonciation de cette prière ne doit pas nous détourner de considérer le contenu même de celle-ci. Or, concrètement et pour nous en tenir à la littéralité du texte, n'avons-nous pas négligé les *quod* du texte latin, c'est-à-dire les *ce que* de la traduction française, et cela dès le début ? Ainsi la transformation de *ce qui est lu* en *ce qui est cru* et aussi les autres transformations qui suivent méritent-elles la plus grande attention. Venons-y et demandons-nous : mais qu'est-ce donc qui *est lu* et doit se transformer en *ce qui est cru* ? Bref, cette prière n'a pas seulement une forme. Elle a aussi un contenu.

Ainsi pourra-t-on avancer que *ce qui est lu* est un texte qui lui-même suppose une certaine réalité, indépendante de la lecture qu'on en fait, parce qu'elle existe en soi. Or n'est-ce pas à cette réalité à laquelle il est enjoint de croire ? Ou bien ne s'agit-il pas plutôt, quelle que soit au demeurant cette réalité en soi, d'aller jusqu'à *croire* en elle, c'est-à-dire de la transformer et, littéralement, de ne pas la faire exister sans qu'on croie en elle, sans qu'on soit devenu, si l'on ose dire, son croyant ?

En d'autres termes, tout se passerait comme si cette réalité existait deux fois ou, plutôt de deux façons.

D'abord en elle-même, aussi longtemps qu'elle n'est pas objet de lecture, indépendamment donc de son énonciation.

Mais cette réalité existerait aussi autrement encore. En effet, quand elle est lue, elle existe dans la foi qu'on met alors en elle en réponse à la lecture qui en est faite, elle n'existe pas sans cette foi. Et ce serait cette réalité qui, étant lue, deviendrait objet de foi, avant de devenir objet d'un enseignement auquel une société est appelée à croire et, pour finir, objet d'une imitation par celui qui la croit et l'enseigne.

Ainsi tous les *ce que*, c'est-à-dire toutes les désignations de la réalité qui se rencontrent dans cette prière, ne vont jamais sans que leur soit associé, par la foi justement et seulement par elle, jamais sans elle, l'engagement personnel de quelqu'un qui croit ce qu'il a lu, qui enseigne ce qu'il a cru et qui imite ce qu'il a enseigné.

La fonction propre de la foi

Mais ne convient-il pas alors de reconnaître que, dans la série des actes que pose le lecteur, la foi joue un rôle bien singulier ?

En effet, la lecture ne se transforme pas en une simple information qu'il suffirait de reproduire et de propager. Le lecteur doit encore ou, plutôt, d'abord tenir pour vrai ce qu'il a lu. Telle est, en effet, la signification de la foi qu'il associe à sa lecture. Quant à ce qu'il va, par la suite, enseigner et imiter, on ne peut pas non plus se satisfaire de tenir ces actes pour une simple reproduction à l'identique de la lecture : il s'y agit toujours d'une lecture devenue manifestation de la vérité du seul fait qu'elle est passée par la foi. Celle-ci, la foi, informe donc la parole prononcée dans l'enseignement comme aussi bien, par l'imitation, dans les

pratiques où se reproduit et, littéralement, s'incarne ce qui était, initialement, seulement lecture.

Ainsi cette lecture suppose-t-elle un référent. Mais celui-ci est tout entier investi et transformé par la lecture et par la foi qui s'ajoute à elle. Aussi bien ne s'agit-il pas de maintenir une certaine réalité dans une objectivité immuable mais, à partir de ce réel, de recevoir et de transmettre un message qui appelle à la confiance ceux qui l'accueillent et qui, en y ajoutant leur foi, le font passer à leur tour à d'autres qu'eux-mêmes, tout au long de l'histoire.

Ainsi donc, en définitive, le référent de la lecture existe bien. Mais ce référent, qui existe dans la lecture qu'on en fait, devient autre chose que lui-même, si l'on peut dire, quand la foi s'y ajoute, quand il cesse d'être seulement lu. Et c'est ce référent-là, accueilli par la foi, qui est enseigné et, pour finir, imité, non pas le référent tout seul ou seulement lu. Car à celui-ci, considéré à l'état pur, nous n'avons nul accès : nous ne pouvons que lui refuser ou lui accorder notre foi. S'il en allait autrement, alors, sans nous en apercevoir, nous traiterions la lecture comme une sorte de vision, ce qu'elle n'est pas. Rappelons ici la déclaration de Jésus à Thomas : « *Parce que tu m'as vu, tu as cru ; heureux ceux qui croient sans voir* » (Joa. XX, 29).

Ainsi la lecture peut bien *donner* lieu à des représentations qui s'offrent comme une réalité objective dans le monde. Ces représentations, nullement illusoire, toutes réelles qu'elles soient, ne sont pas autonomes : l'énoncé en lequel consiste leur vérité ne va pas sans la foi en acte de ceux qui les lisent, c'est-à-dire sans cette énonciation, bien singulière, d'un croire qui les transforme et dont, considérées en elles-mêmes, elles ne sont que la figure.

A vrai dire, la transformation de ce qui aura été *lu* en ce qui aura été *cru* est décisive pour les opérations ultérieures : c'est en celles-ci que se produisent les suites du croire, et la foi fait de ces suites tout autre chose qu'une simple information : elle en fait, proprement, des inventions.

Dans le cours de notre analyse nous avons déjà soupçonné que l'enseignement, après la transformation de la lecture en foi, ne pouvait pas se réduire à une transmission purement intellectuelle. Il faut en dire autant de l'imitation. Celle-ci n'est pas une simple reproduction matérielle de ce qui a été lu : il s'agit, en fait, de l'invention, dans et par l'existence singulière du messenger, de la lecture à laquelle il a, initialement, lui-même ajouté foi.

On aimerait pouvoir nommer le parcours qui vient d'être décrit *approche spirituelle d'une lecture croyante de l'Écriture*. L'avantage qu'on trouverait à retenir une telle qualification, c'est son aptitude à rendre compte de toutes sortes de modes de vie très variés dans l'histoire. Ainsi sans doute convient-elle très heureusement pour qualifier le vécu spirituel d'un prêtre. Aussi bien la prière qui est faite ici est-elle tout à fait à sa place dans une liturgie d'ordination presbytérale. Mais il serait dommage de la confiner à une telle circonstance. Ne peut-on pas estimer qu'elle contribue à comprendre toute existence, quelle qu'elle soit, qu'on prétend animée par la foi ?